

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01 /DB/2019
Travaux d'Extension du bureau de poste et Construction d'un centre de distribution et
(03) logements de fonction à Denden – Manouba (lot unique)

L'Office National des Postes, Direction Centrale du Patrimoine, Direction des Bâtiments , lance un Appel d'Offres National N° **01/DB/2019** géré par l'application **TUNEPS** pour l'Extension du bureau de poste et Construction d'un centre de distribution et (03) logements de fonction à Denden – Manouba (lot unique).

- La participation doit être obligatoirement en ligne à travers l'application d'achat public en ligne TUNEPS.
- Pour pouvoir participer en ligne, les soumissionnaires doivent procéder à l'enregistrement sur TUNEPS (www.tuneps.tn). Pour plus de renseignement, ils peuvent contacter le tél : 70 130 340 ou par mail Tuneps@pm.gov.tn
- Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres doivent commander en ligne et gratuitement le cahier des charges par consultation du système TUNEPS après inscription.
- L'offre préparée par le soumissionnaire sera présentée comme suit :

a) Pièces administratives et déclarations :

Les pièces et déclarations administratives indiquées ci dessous doivent parvenir hors lignes :

N°	Pièces demandés
1	La caution bancaire provisoire originale sous peine de nullité telle que détaillée à l'annexe n°5 : CAUTION PROVISOIRE, les chèques ne seront pas acceptés. Le non fourniture de la caution entraîne le rejet systématique de l'offre.
2	Un extrait original du registre de commerce valable à la date limite de la réception des offres.

Les pièces et déclarations administratives indiquées ci dessous doivent être scanné et rattacher à l'offre au site Tuneps :

N°	Déclarations
1	Fiche de renseignement sur le soumissionnaire conformément à l'annexe n°1, cachet et signature du soumissionnaire à l'appui
2	Déclaration sur l'honneur d'engagement d'assurances selon l'annexe n°2
3	Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale
4	Déclaration sur l'honneur de non faillite ou de redressement judiciaire selon l'annexe n°4
5	Attestation de la situation fiscale
6	Déclaration sur l'honneur de non influence selon l'annexe n°3
7	Election de domicile selon l'annexe n°15
8	Déclaration sur l'honneur Agent Public selon l'annexe n°16
9	Les agréments ou cahiers des charges des sous traitants
10	Une procuration ou une déclaration sur l'honneur présenté par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui, attestant que celui qui se présente à l'ouverture des plis est le représentant légal du soumissionnaire.

La situation fiscale ainsi que l'affiliation à un régime de sécurité sociale des soumissionnaires doivent être en règle à la date limite de réception des offres. Ces situations sont vérifiées par la Poste Tunisienne lors de l'ouverture des plis à travers le système TUNEPS.

b) Offre technique

Cette offre doit comporter, obligatoirement, les documents suivants et ces documents doivent être scannés et rattachés à l'offre au site Turneps :

- 1- Les références de l'entrepreneur durant les cinq (05) dernières années comptées jusqu'à la date limite de réception des offres selon l'annexe n°9,
- 2- Liste nominative du personnel d'encadrement que le soumissionnaire compte affecter au projet selon l'annexe n°8,
- 3- Liste des matériels à fournir sur chantier selon l'annexe n°7 ,
- 4- Liste des sous traitants selon l'annexe n°10.

c) Offre financière

Cette offre doit comporter, obligatoirement, les documents suivants et ces documents doivent être scannés et rattachés à l'offre au site Turneps :

1. Soumission, clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire. La soumission ne contiendra aucune mention interligne, rature ou surcharge sauf ce qui

est nécessaire pour corriger les erreurs de la soumission, auquel cas ces corrections seront paraphées et signées par le ou les signataires.

2. Les bordereaux des prix et les détails estimatifs des sous lots : génie civil et VRD, Electricité et sécurité incendie ; signés avec l'apposition du cachet commercial. Les prix seront donnés en hors taxes et en toutes taxes comprises, conformément aux dispositions du présent cahier des charges. La TVA doit apparaître d'une manière distincte.
- Le soumissionnaire doit envoyer **obligatoirement** son offre par le système des achats public en ligne **TUNEPS**.
 - Le soumissionnaire peut envoyer son offre technique et financière **hors ligne** uniquement dans les cas suivants :
 - a) Toutes les pièces de l'appel d'offres sont envoyées par le système TUNEPS à l'exception des pièces suivantes qui sont envoyées **hors ligne** :
 - La caution bancaire provisoire originale
 - Un extrait original du registre de commerce valable à la date limite de la réception des offres.
 - b) Le soumissionnaire peut présenter une partie de l'offre hors ligne uniquement dans le cas où le volume de l'offre technique et financière dépasse le seuil technique supporté indiqué dans l'application TUNEPS. Dans ce cas, les pièces financières et tous les documents comportant des éléments pris en considération dans l'évaluation des offres doivent être transmis en ligne. Dans ce cas, le soumissionnaire doit préciser dans son offre en ligne, les pièces transmises hors ligne. Les éléments de réponse transmis hors ligne ne doivent pas être en contradiction avec l'offre transmis en ligne. En cas de contradiction, entre les deux offres, l'offre en ligne fait foi.
 - c) En cas de dysfonctionnement technique, il sera annoncé sur l'application d'achat public en ligne TUNEPS et par tous les moyens matériels et non matériels avec précision des procédures à prendre.
 - d) exception faite de disposition de l'alinéa b) et c) du présent article tout documents autre que la caution provisoire originale et l'extrait de registre de commerce originale renvoyé hors ligne ne seront pas pris en considération.

Les documents transmis **hors ligne** doivent être consignés dans une enveloppe qui sera fermée et scellée et sur laquelle est obligatoirement portées les mentions suivantes :

« Ne pas ouvrir Appel d'offres national n° 01/DB/2019»

« Travaux d'Extension du bureau de poste et Construction d'un centre de distribution et (03) logements de fonction à Denden – Manouba (lot unique)»

Et l'adresse suivante :

Office National des Postes

**Direction Centrale du Patrimoine, Direction des Moyens,
48 Rue Hédi Nourira 1030 Tunis**

L'offre doit parvenir en ligne ou par voie postale recommandée ou par Rapid Poste ou directement au Bureau d'ordre de la Direction Centrale du patrimoine au plus tard le **lundi en date du 22 avril 2019 à 13H00** délai de rigueur, à l'adresse sus-indiquée contre un récépissé de dépôt. Le cachet du bureau d'ordre de la Direction Centrale du patrimoine fait foi.

La séance d'ouverture des plis est publique :

Date de la séance : le lundi en date du 22 avril 2019 à 14 H 00

Lieu de la séance : Direction Centrale du Patrimoine, Direction des Moyens 48 Rue Hédi Nourira 1030 Tunis (Relais du siège de la Poste Tunisienne).

La présence à la séance d'ouverture : 15 minutes avant l'heure de l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La Poste Tunisienne se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne respecte pas les conditions fixées par le présent avis d'appel d'offres.